



Rétractation d'un bail après état des lieux non validé

Par **Guillaume04**, le **30/06/2011** à **20:37**

Bonjour,

Voici mon problème:

J'ai visité un appartement qui était meublé par l'ancien locataire. Sale, mais passable.

Nous avons signé le bail avec l'agence car le prix était intéressant et la pression pour avoir l'appartement était forte.

Aujourd'hui nous sommes allés pour faire l'état des lieux entré et là une grande surprise nous attendait :

- Une fuite dans le salon au plafond (celui-ci tenait avec un bâton en bois, avec des taches jaunes sur le mur)
- Les placards ne tenaient pas, ils avaient travaillé et ne se fermaient plus
- La salle de bain très sale, avec pareils placards qui ne se ferment pas, le bidet est HS.
- Des prises cassées dans la cuisine et des prises électriques sans le neutre.
- La porte du WC ne se ferme pas
- Les trous ne sont pas rebouchés, la peinture tombe
- Dans la troisième chambre, le carrelage au sol est enfoncé et fissuré.
- Le propriétaire nous informe qu'il y a des mites alimentaires dans tout l'immeuble

Et cerise sur le gâteau, les locataires ne pouvaient pas vider la cave et étions toujours en train de déménager avec des meubles le jour de l'état des lieux.

Nous avons 2 enfants et au vu de l'appartement très très sale et invivable, nous voulons nous rétracter...

Je cherche une solution, mais je ne trouve rien. Quelle serait mon recours ?

Merci par avance.

Par **mimi493**, le **01/07/2011** à **01:07**

On ne se rétracte pas d'un bail.

Votre seul recours est d'exiger que le bailleur fasse tous les travaux

Par **cocotte1003**, le **01/07/2011** à **03:56**

Bonjour, déjà vous listez bien tous les problèmes en détails et vous envoyez une LRAR à votre bailleur pour exiger de travaux et vous en voyez copie à l'agence. Vous avez la solution de poser votre préavis de départ. Vous pouvez téléphoner à votre propriétaire pour l'informer de la situation et savoir ce qu'il compte faire cela vous permettra de savoir dans quel état d'esprit il se trouve. S'il vous fait des propositions de travaux, demandez un ECRIT dans ce sens, cordialement